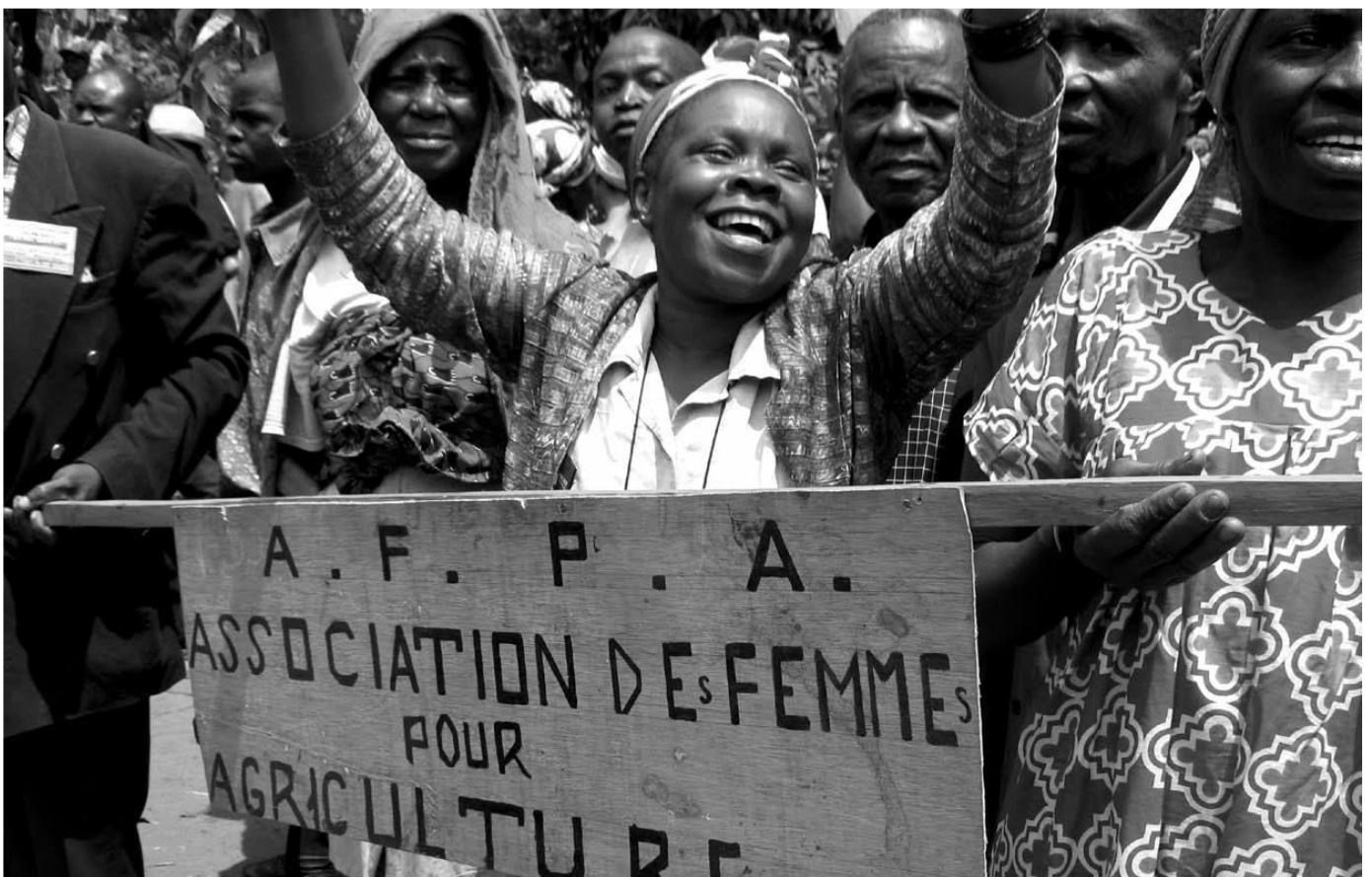


## Souveraineté alimentaire et développement : Quelle transversalité pour le genre ?



Carmelina Carracillo  
février 2013

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

**A l'heure où dans les sphères mondiales du développement, l'inégalité entre les sexes est reconnue, des instruments nationaux et internationaux mis en place et le concept du genre largement utilisé, la transversalité de la dimension des rapports hommes/femmes reste encore insuffisante. Petit rappel de la notion de genre, de sa richesse et ses difficultés d'application, mais aussi de l'essentielle prise en compte de l'égalité des sexes dans les stratégies de souveraineté alimentaire.**

Apparu -fin des années 70- dans le monde anglo-saxon, le concept de « genre » (gender) a mis l'accent sur les rôles attribués aux femmes et aux hommes. Ceci a permis d'ouvrir l'analyse aux relations de pouvoir entre les hommes et les femmes. Insistant sur la construction sociale et culturelle des stéréotypes et des rôles féminins et masculins selon les époques et les lieux, la notion du genre ne nie pas la différence biologique entre hommes et femmes, mais porte l'attention sur le principe d'organisation sociale qui produit des inégalités entre les sexes. Il interroge les activités qui sont considérées comme « naturelles » étant donné les qualités données pour inhérentes aux femmes et aux hommes du fait de leurs différences biologiques.

## **1. Le « genre » : concept incompris et peu transversal**

### **Un concept aux significations multiples**

Comme pour la plupart des termes culturels « fédérateurs », une des difficultés de ce concept réside paradoxalement dans la richesse de sa polysémie.

- Le terme « genre » peut faire référence à une stratégie globale d'égalité entre les femmes et les hommes : il constitue dès lors **un objectif politique**.
- C'est aussi **un domaine d'études** à part entière : une approche scientifique insérée dans le champ des sciences humaines<sup>1</sup>.
- Il peut être également compris et employé comme **outil méthodologique de développement** visant à observer et à analyser, sur le terrain, les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Parmi ces outils pratiques, figure par exemple la grille des rôles (voir encadré).

**La « grille des rôles »** communément employée dans les formations en genre permet de distinguer les types d'activités nécessaires au bon fonctionnement d'une société :

- Les activités productives qui concernent la production de biens et de services qui s'échangent et peuvent générer des revenus (autosubsistance, production et vente de produits, de la force de travail) ;
- Les activités reproductives consistent en tâches visant la subsistance des membres de la société ainsi que l'entretien de la force de travail passée, actuelle et future (soins aux enfants et

<sup>1</sup> La plupart du temps, l'approche genre est reliée à une thématique (genre et économie, genre et

développement, genre et religion, genre et politique, genre et droit, genre et médecine, etc.)

aux parents, entretien du foyer, alimentation,...) ;

- Les activités communautaires et politiques visant un meilleur fonctionnement général de la société (entretien d'équipement, vie sociale et collective, participation aux prises de décision dans les espaces gérant la vie collective, ...) ;
- Les activités « pour soi » comme la détente, le repos.

### **Un concept généralement peu étudié et appliqué hors des sphères spécifiques**

O. Hormis par des « spécialistes » du genre, ces nombreuses facettes du concept sont la plupart du temps peu connues y compris par les acteurs progressistes étudiant et agissant sur les causes structurelles du mal développement. Le terme est mal interprété, des amalgames se créent, les réductions et des confusions de sens sont monnaie courante. Comme le genre est insuffisamment re/connu comme discipline en tant que telle, l'aspect « scientifique » de sa démarche a tendance à être sous-estimé. Généralement, la discussion relative à la matière de ce concept dérive assez rapidement vers des « lieux communs ». Tout un chacun émet ses propres idées sur la question souvent réduite au débat superficiel « égalité versus complémentarité », comme si l'égalité « de

droit » empêchait la complémentarité ou comme si la complémentarité empêchait celle de l'exercice du droit de l'égalité.

O. Par ailleurs, ces débats sont souvent influencés par des « oui dire » ou par des représentations fausses (« c'est l'affaire des femmes », « mais qu'est-ce qu'elles veulent encore », etc.) alors que femmes et hommes ont intérêt à engager un débat approfondi sur la question<sup>2</sup>.

O. Enfin, la question de l'égalité entre les sexes touche l'individu dans son identité intime, ce qui peut rendre plus difficile le dépassement d'une émotion/réaction personnelle pour amorcer une réflexion plus distanciée.

O. A cela, s'ajoute le fait que lorsqu'oppression des femmes il y a, elle s'opère généralement autant dans la sphère privée que dans celle publique<sup>3</sup>. Prenant racine et se reproduisant notamment dans le contexte familial, ce rapport d'oppression est vécu individuellement de mille façons particulières. De ce fait, il est difficile de le formaliser de façon collective surtout que les interprétations de ce rapport relèvent la plupart du temps de la biologie ou de la psychologie.

Aux côtés des expertises médicale, juridique, environnementale, économique..., l'expertise « en genre » a du mal à se forger une place reconnue sur la place publique. Hormis certains lieux où la prise en compte du genre est une donnée contraignante - pour des financements de programmes de coopération par exemple-,

<sup>2</sup> Rares sont les personnes qui connaissent par exemple les études et initiatives prises par des hommes et des femmes féministes pour mieux appréhender le désarroi des hommes face à leur propre violence, face à celle qu'ils subissent, face aux rôles qui leur sont assignés et avec lequel ils sont en désaccord.

<sup>3</sup> Rappelons cependant l'usage du viol des femmes comme arme de guerre et non seulement comme violence familiale.

le concept reste relativement peu légitimé comme faisant autorité.

L'approche genre signifie une relecture du monde qui bouscule les fondements des sociétés et toutes leurs institutions (droit, économie, philosophie, ministère des religions, etc.). Ceci provoque immanquablement peurs et craintes d'autant plus que les études en genre étant très jeunes, sont non seulement peu connues et reconnues, mais encore en tâtonnements elles-mêmes.

### **Dans le milieu du « développement », un paradoxe de taille**

D'une part, le concept du « genre » est reconnu et devenu un « passage obligé » dans les projets de développement et d'autre part, il reste confiné dans un secteur spécialisé et a beaucoup de peine à être intégré comme réelle thématique transversale.

O. Pourtant, le concept du genre est par définition pluridisciplinaire. C'est une variable démographique transversale à d'autres paramètres : ethniques, sociaux, raciaux, professionnels, géographiques. Les êtres humains « femmes » appartiennent à chaque fois à une catégorie significative (femme et paysanne, femme et ouvrière, femme et immigrée, femme et jeune, etc.). Ainsi, l'approche en « genre » doit être donc comprise comme un fil conducteur qui traverse tous les champs de la société et toutes les catégories de publics.

Malheureusement, les analyses et recommandations proposent la plupart du temps des conclusions « neutres » sensées être valables pour tous, hommes et femmes, quels que soient les publics envisagés : les pauvres, les agriculteurs, les exclus, les jeunes, les ruraux, les

analphabètes, les immigrés, les victimes de catastrophes, etc.

Une réelle transversalité suppose que, quelle que soit la thématique envisagée (environnement, agriculture, santé, participation citoyenne, etc.), soient prises en compte les relations entre les hommes et les femmes, soient discernés les facteurs spécifiques agissant sur les hommes et sur les femmes.

O. Une approche transversale nécessite des analyses différenciées selon les populations hommes et femmes et non plus en terme de populations « neutres ». Autrement dit, que l'analyse s'opère sous l'angle des rapports de classe ou celui d'émergence et de consolidation de mouvements sociaux, que la lecture porte sur l'institutionnalisation des savoirs et des droits (entités juridiques, administratives, universitaires) ou sur les relations familiales, les études doivent se soucier des groupes d'hommes et de femmes et du rapport de forces existant entre ceux-ci. Si une telle intégration n'est pas faite, l'analyse (et les actions qui en découlent)

risque(nt) d' « oublier » la population féminine dont les caractéristiques, bien que particulières (voir plus loin), seront considérées comme identiques à celles de la population masculine.

O. Aujourd'hui, malgré les efforts déployés par les pertinentes études et actions en genre, les grands enjeux restent relativement cloisonnés : l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part et les autres enjeux politiques, commerciaux et culturels (développement durable, sécurité alimentaire, transformation des institutions internationales, réchauffement climatique, etc.) d'autre part.

Il est intéressant de remarquer que même les institutions financières internationales se confrontent à cette difficile transversalité.

« *L'analyse de treize Documents de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté<sup>4</sup> (DSRP) – dont huit émanant de pays africains – a montré que la prise en compte des questions spécifiques était irrégulière et diffuse : trois DSRP intègrent la notion d'équité entre les sexes dans la majorité de leurs sections. Les autres documents retiennent plutôt la perspective « femmes dans le développement » que « développement et sexo-spécificité ». Aucun des documents ne propose de stratégies ou d'indicateurs pour contrôler les engagements en matière de sexes-spécificité. Aucun ne traite non plus de la question de la protection sociale ou de mesures d'ajustement structurel adaptées aux besoins de chaque sexe. »<sup>5</sup>*

Pour poursuivre cette réflexion sur le genre, il convient de répondre notamment à la question de savoir si les paysannes vivent des conditions particulières qui les distinguent de celle des paysan et si ces conditions entraînent des effets négatifs pour elles et en cascade, pour leur famille et les communautés en général.

---

<sup>4</sup> Les Documents de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ont été introduits en 1999 par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International comme condition préalable à l'octroi de prêts aux pays pauvres et définissent les politiques et programmes que doivent appliquer ces pays. Un guide pratique a été élaboré dans lequel figure un chapitre sur les directives pour suivre et évaluer la participation des hommes et des femmes aux programmes de réduction de la pauvreté ainsi

## 2. L'agriculture paysanne : les mêmes défis pour les hommes et femmes ?

Force est de constater que dans l'histoire et dans la plupart des régions du monde, le fait d'être une femme a suffi pour disposer de moins de droits et de ressources socioéconomiques que les hommes. En ce début du vingt et unième siècle, dans certaines régions du monde, les droits des femmes restent fragiles voire inexistantes. Se pose dès lors la question des possibilités de l'avènement d'un développement rural durable pour tous, hommes et femmes.

### **La dimension inégalitaire des rapports homme/femme a notamment une base historique et culturelle.**

Historiquement, en créant des conditions différentes entre les sexes, les sociétés ont produit un contexte socioéconomique et culturel basé sur un traitement différencié entre les femmes et les hommes, sur des rapports de pouvoir et de domination qui n'ont plus eu vraiment à voir, dans les faits, avec la différenciation des rôles biologiques. La perpétuation de ces conditions s'est opérée de façon culturelle, comme le montrent des textes symboliques – certains textes fondateurs mythiques – et juridiques<sup>6</sup>.

que pour utiliser les analyses sexo-spécifiques dans les diagnostics de pauvreté.

<sup>5</sup> Fonds de Développement des Nations Unies pour la femme (2005), *Guide des ressources pour les groupes thématiques sur les questions sexo-spécifiques*, New York.

<sup>6</sup> Les constats et théories anthropologiques fournissent des éléments utiles pour une meilleure compréhension des rapports de genre au sein des sociétés. A ce sujet, les études interrogeant le caractère culturel ethnocentriste occidental de

Certaines pratiques coutumières et institutionnelles, quant à elles, ont exercé une autorité quant à l'accès des ressources et leur contrôle (la terre par exemple) ainsi que sur la participation dans les lieux de décision.

Il n'est plus à prouver aujourd'hui que, bien avant l'avènement de l'économie capitaliste et dans la plupart des sociétés du monde, les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes étaient inégaux en défaveur des femmes. La plupart des mouvements de femmes s'accordent pour dire que l'aggravation des conditions de la femme dans certaines parties du monde ne peut être expliquée exclusivement par la globalisation économique. Les causes en sont aussi historiques, culturelles et institutionnelles.

### **La distribution sexuée des activités économiques et sociales reste en défaveur des femmes.**

Si nous considérons la grille des rôles pour analyser des études économiques (voir page 1), nous voyons que celles-ci montrent que les femmes assument les activités de production de biens et de services à petite échelle ou pour de faibles revenus, les activités reproductives et les activités communautaires. Leurs activités sont non reconnues et peu ou pas rémunérées.

Les femmes contribuent au développement des sociétés en menant de front les trois types d'activités (productives,

reproductives et communautaires). Cependant, ce cumul des rôles entrave leur autonomie.

Les statistiques récentes (le PNUD et ses rapports mondiaux sur le développement humain, la FAO – voir encadré) montrent ces inégalités aux ressources. Dans la quasi totalité des pays, environ 1/3 du temps de travail des femmes contre 2/3 du travail des hommes est consacré à des activités rémunérées. Dans les pays du Sud, cette proportion est encore davantage en faveur des hommes. Et dans la plupart des pays, les femmes assument la majeure partie des tâches familiales et communautaires.<sup>7</sup>

#### **L'accès des femmes aux ressources : constats de la FAO**

**Accès à la terre.** Les femmes possèdent moins de deux pour cent de la terre, alors que le pourcentage des ménages dirigés par des femmes continue de s'accroître. Les programmes de réforme agraire conjugués au morcellement des terres communales ont déterminé le transfert des droits fonciers aux seuls hommes en tant que chefs de famille, ignorant ainsi à la fois l'existence de ménages dirigés par une femme et les droits des femmes mariées à la copropriété.

**Accès au crédit.** Pour les pays où les informations sont disponibles, seuls 10 pour cent des crédits sont octroyés aux femmes, principalement du fait que la législation nationale et la loi coutumière ne leur permettent pas de partager des droits de propriété foncière avec leurs maris, ou parce que les femmes chefs de

---

certaines observations sont particulièrement intéressantes. Voir le beau livre de SIZOO Edith (2003), *Par-delà le féminisme*, Ed. Charles Meyer, Paris.

<sup>7</sup> Synthèse fournie par GUERIN Isabelle (2005), *Femmes et économie : quels enjeux ?*

//www.genreenaction.net/IMG/pdf/Synthèse\_Femmes\_Economie\_PDF.pdf.

famille sont exclues des systèmes de tenure et ne peuvent donc fournir les garanties exigées par les institutions de crédit.

**Accès aux intrants agricoles.** L'accès des femmes aux intrants techniques tels que les semences, les engrais et les pesticides est limité car, dans bien des cas, elles ne bénéficient pas des services de vulgarisation et sont rarement membres de coopératives, lesquelles distribuent souvent aux petits agriculteurs des intrants subventionnés. En outre, elles manquent souvent de l'argent nécessaire pour acheter ces intrants, même subventionnés.

**Accès aux services d'éducation, formation et vulgarisation.** Les deux tiers du milliard d'analphabètes dans le monde sont des femmes et des fillettes. Les chiffres disponibles montrent que seuls 5 pour cent des services de vulgarisation visent les femmes rurales et seulement 15 pour cent des vulgarisateurs sont du sexe féminin. En outre, la plupart des services de vulgarisation portent davantage sur la production de cultures de rapport que de cultures vivrières et de subsistance, qui sont le principal souci des agricultrices et la clé de la sécurité alimentaire.

**Accès à la prise de décision.** Compte tenu du rôle traditionnellement limité des femmes dans les processus de prise de décision au niveau du ménage, du village et du pays dans la plupart des cultures, souvent leurs besoins, leurs intérêts et leurs problèmes ne sont pas pris en compte dans l'élaboration des politiques et des lois qui jouent un rôle important dans l'élimination de la pauvreté, la

sécurité alimentaire et la durabilité écologique.

Les causes de l'exclusion des femmes des processus de prise de décision sont étroitement liées à leur rôle additionnel de procréatrices et aux travaux domestiques qui absorbent une partie importante de leur temps.

**Accès à la recherche et aux techniques appropriées.** Les femmes n'ont guère accès aux avantages de la recherche et des innovations, notamment dans le domaine des cultures vivrières, qui, malgré leur importance dans la sécurité alimentaire familiale et communautaire, ne jouissent que d'une faible priorité dans la recherche sur l'amélioration des cultures. En outre, les rôles et les besoins des agricultrices sont souvent ignorés lorsque l'on met au point une technologie qui pourrait provoquer la réduction de la main-d'oeuvre ou accroître la charge de travail.

Source : FAO, *Les femmes et la sécurité alimentaire*.

<http://www.fao.org/focus/f/women/Sustin-f.htm>

Pour les paysannes, un autre problème se pose. Leur travail conjuguant activités productives et reproductives au sein de la sphère familiale, il est sans doute plus difficile pour elles de faire valoir leurs droits collectifs. Sorties de leur sphère familiale et domestique, les salariées industrielles sont plus incitées à s'organiser de façon collective face à un patron pour l'obtention du droit syndical par exemple. La mise en place d'initiatives collectives par les paysannes est une tentative pour remédier à cette difficulté.

**Pourtant, l'apport des femmes dans l'économie est essentiel même s'il reste invisible.**

Il faut saluer ici les études économiques féministes post coloniales qui ont remis en cause la vision économique des projets de développement dans les pays du Sud, études par ailleurs confirmées et abondamment illustrées par des données empiriques (voir bibliographie en fin d'article). Ces études économiques en genre et développement se sont poursuivies et ont permis l'émergence d'une pensée sur les fondements micro-économiques et sociologiques du développement.

En effet, les économistes « traditionnels » du développement ont cru longtemps que la division des tâches entre les femmes et les hommes entraînait automatiquement une complémentarité des rôles féminins et masculins au sein du ménage considéré comme unité décisionnelle de base.

Or, deux critiques principales ont été émises quant à ce postulat.

Premièrement, il existe des inégalités au sein des ménages.

- La redistribution des revenus et du budget familial est souvent inéquitable, donc loin d'être neutre pour le bien-être de tous les membres de la famille : au sein du ménage, les paysannes consacrent une plus grande part de leurs revenus que les hommes pour la famille, en particulier pour les dépenses de nourriture.

- Comme le répètent inlassablement les études de la FAO, l'allocation des facteurs de production est généralement en défaveur des femmes (terre, eau, intrants, crédit, formation, techniques agricoles, etc.).

- L'examen de la procédure de décision au sein du ménage donne à voir que les paysannes sont écartées et de ce fait, leur capacité de négociation est fortement réduite.

- L'observation de la distribution du temps de travail met en évidence la complexité et la diversité des activités déployées par les paysannes ainsi que leur surcroît de travail par rapport aux hommes.

Deuxièmement, l'économie domestique n'est pas reconnue comme objet d'étude économique.

Il est donc difficile d'appréhender la réalité économique des paysannes parce que leurs activités de production et de consommation sont intimement liées.

En effet, ce sont généralement les paysannes qui produisent l'agriculture de subsistance : approvisionnement en eau et en bois de chauffage, stockage et transport de la nourriture, labour et désherbage, récolte et commercialisation informelle des produits.

Or, cette production de biens qui demeure largement non monétaire est généralement sous-évaluée, comme le sont également par ailleurs les nombreux services que les paysannes rendent. Ceux-ci sont invisibles dans le système de comptabilité nationale standard proposé par les Nations Unies. Le travail domestique, le travail bénévole, la production de subsistance et le secteur informel sont en effet peu représentés.

**Et les politiques néolibérales ne vont pas améliorer la condition des paysannes.**

Avec les politiques économiques néolibérales, la situation mondiale des femmes ne s'est pas améliorée comme le prouve la féminisation de la pauvreté. En



effet, le renforcement de l'économie de marché a créé des conditions particulières d'exploitation des paysannes en créant ou reproduisant notamment une double séparation :

- Celle des producteurs aux moyens de production importants et celle des producteurs aux faibles moyens de production parmi lesquels figurent les femmes ;
- Celle de la sphère marchande (la production des marchandises) et celle « non marchande » (la reproduction/l'entretien de la force de travail) qui a été renvoyée dans la sphère dite « domestique » où se retrouvent les femmes.

Les paysannes ont aussi constitué une bonne réserve pour un salariat flexible et le travail informel, secteurs où les conditions de travail sont souvent déplorables (insalubrité, absence de droits syndicaux, etc.). Cependant, pour des femmes, le fait d'avoir un revenu leur a conféré une certaine indépendance et a contribué à l'acquisition d'une plus grande liberté d'action individuelle.

Par ailleurs, les effets de la globalisation économique et de son cortège de mesures liées aux programmes d'ajustement structurel ont entraîné la privatisation des services publics et de certaines ressources utilisées principalement par les femmes.

Il faut aussi rappeler que, comme dit plus haut, ce processus a pris place sur un tissu historique et culturel tissé de rapports hiérarchiques traditionnels entre hommes et femmes et les a déstabilisés tout en maintenant la subordination des femmes dans les ménages et les communautés.

En conclusion, trois constats s'imposent :

1. Si la globalisation économique a des conséquences particulières sur les femmes, il est utile de les analyser pour comprendre les logiques à l'œuvre chez les acteurs qui la défendent y compris au sein de projets de développement intégrant la dimension du genre – comme les institutions financières internationales.
2. La globalisation économique et la modernisation occidentale ne sont pas les causes exclusives de l'oppression des femmes dans le monde. Les sociétés dites « traditionnelles » sont loin de proposer des rapports de pouvoir en faveur des femmes. Au nom du respect des soi-disant valeurs « traditionnelles », des pratiques défavorisant les femmes sont encore reproduites régulièrement comme le soulignent les mouvements de femmes du Sud.
3. Si les mouvements nationaux et internationaux de femmes se rejoignent autour d'une seule finalité commune - la répartition égalitaire des droits et des devoirs entre les sexes-, les stratégies pour l'atteindre se différencient selon les convictions philosophiques, politiques et théoriques et surtout **selon la conception du modèle de développement souhaité.**

Ceci nous amène à conclure sur la nécessaire transversalité du genre dans les stratégies de souveraineté alimentaire.

**Conclusion : l'égalité des sexes est un enjeu essentiel dans les stratégies de de souveraineté alimentaire**

Réduire le mal développement des femmes, et des paysannes en particulier, exige la prise en compte simultanée d'une transformation globale des structures socioéconomiques et politiques existantes provoquant la pauvreté et d'un changement des mentalités et des institutions qui continuent à générer la subordination des femmes.

Autrement dit, il s'agit certes de réduire les inégalités des sexes, mais dans une perspective d'alternatives au modèle de développement dominant. Et inversement, les alternatives au modèle de développement dominant doivent prendre en compte les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Il est important de souligner cette double position.

**Les intérêts des paysannes ne pourront être correctement défendus que si cette double finalité est poursuivie, y compris dans les stratégies de souveraineté alimentaire qui doivent intégrer pleinement la dimension des rapports de pouvoir hommes/femmes.**

Tous les acteurs qui défendent l'égalité des sexes ne remettent pas forcément en question le modèle du développement économique actuel. Certains le considèrent même comme irréversible. Pour eux, si action en faveur des femmes il y a, l'accent est mis sur le retard accumulé par les femmes dans les processus de

modernisation et de libéralisation contemporains. Par exemple, l'éducation et la participation accrue des femmes sont des objectifs nécessaires pour déployer le capital social vers le progrès. Les femmes sont considérées comme un groupe ciblé à qui on donne « la chance » de s'intégrer au système et d'y contribuer.

Par contre, les acteurs ayant une démarche qui analyse les causes du mal développement interrogent les fondements économiques du modèle économique dominant. Plutôt que de prouver que les femmes peuvent être des actrices du développement actuel comme mères, travailleuses et paysannes, cette approche vise surtout à promouvoir leur capacité sociale et leur plus grande liberté dans le cadre d'une réelle alternative socio économique.

Lutter à la fois contre les inégalités sociales et contre les inégalités de sexe, interroger les fondements culturels du système économique dominant, combattre les entraves aux droits humains dont la sécurité alimentaire, telles sont les caractéristiques communes de ceux et celles qui défendent aussi la souveraineté alimentaire.

Dans cette perspective, les mouvements de femmes et de paysannes créent des alliances avec d'autres groupes en lutte, tels les altermondialistes avec lesquels ils partagent un objectif de transformation des sociétés. Ainsi lit-on dans la Charte élaborée par la Marche Mondiale des Femmes en 2005 : « *Cette charte mondiale des femmes pour l'humanité appelle les femmes et les hommes et tous les peuples opprimés du monde à proclamer individuellement et collectivement leur pouvoir à transformer le monde et à modifier radicalement les rapports qui les unissent... Elle invite à*

*l'action pour changer le monde. Il y a urgence !!! »<sup>8</sup>*

---

### **Bibliographie**

- BISILLIAT Jeanne, VERSCHUUR Christine (2001), *Genre et économie : un premier éclairage*, Cahiers Genre et Développement, N°2, Ed. L'Harmattan, Paris-Genève.

- BISILLIAT Jeanne (dir.) (2003), *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Ed. Khartala, Paris.

- BLASCO Claudine (2008), *Résistances des femmes des Suds à la mondialisation*, Université d'été ATTAC, France. <http://france.attac.org/spip.php?article8866>.

- CHARLIER Sophie (2006), *Les limites de l'approche par indicateurs pour aborder l'empowerment des femmes. Genre et indicateurs de développement. Actes du 8 mars 2008*, Collection Analyse et Plaidoyer, Le Monde selon les Femmes, Bruxelles.

- FAO (2008), *Egalité des sexes. Garantir une participation égale des femmes et des hommes ruraux au développement*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

---

<sup>8</sup> Extrait de la Charte in DUFOUR Pascale, GIRAUD Isabelle (2005), *Altermondialisme et féminisme : pour quoi faire ? Le cas de la Marche Mondiale des Femmes. Féministes et*

-Fonds de Développement des Nations Unies pour la femme (2005), *Guide des ressources pour les groupes thématiques sur les questions sexo-spécifiques*, New York.

- GUERIN Isabelle (2005), *Femmes et économie : quels enjeux ?* [//www.genreenaction.net/IMG/pdf/Synthèse\\_Femmes\\_Economie\\_PDF.pdf](http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Synthèse_Femmes_Economie_PDF.pdf).

- LOCOH Thérèse (dir.) (2008), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Institut National d'Etudes Démographiques (INED), Collection Les Cahiers de l'INED, Paris.

- REYSOO Fenneke, VERSCHUUR Christine (2002), *Genre, mondialisation et pauvreté*, Cahiers Genre et Développement, N°3, Ed. L'Harmattan, Paris.

- Revue Economie et Humanisme (2006), *Egalité hommes-femmes. Changer les rapports sociaux*, N° 378, Lyon.

-SIZOO Edith (2003), *Par-delà le féminisme*, Ed. Charles Meyer, Paris.

*altermondialistes*, Chronique féministe, N°93, Université des femmes, Bruxelles.